



ADAGE asbl  
Rue des Sapins 31 - 7603 BON-SECOURS  
Tél. : 069/77.98.10  
TVA 0475.845.277  
info@pnpe.be - www.plainesdelescaut.be

Date :  
Animatrice/Animation :  
Paiement :  
Invitations :

## Réservation pour une activité « Anniversaire »

### Coordonnées de l'enfant :

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : .....

Nom et prénom d'un parent : .....

Adresse : .....

Code postal et localité : .....

Téléphone : ..... E-Mail : .....

### Quel jour de la semaine ?

- Haute saison (dès les vacances de Pâques jusqu'aux vacances de la Toussaint incluses) : le mercredi ou le samedi
- Basse saison (de novembre à mars) : le mercredi ; samedi sur demande et selon les disponibilités des animateurs.trices.

### Description de l'après-midi

- ✓ Durée : 3h
- ✓ Arrivée pour 13h50.
- ✓ Début de l'animation à 14h ; fin de l'animation à 16h.

L'animation consiste en l'animation spéciale « Anniversaire » (découvertes et activités récréatives axées sur la nature) au sein de l'Escale forestière, de la forêt de Bon-Secours et/ou de la Maison du Parc, en compagnie d'un.e animateur.trice.

- ✓ Public : enfants à partir de 5 ans.
- ✓ Minimum 5 enfants - maximum 15 enfants
- ✓ Nous vous proposons de prendre le goûter de 16h à 16h30 au sein de la Maison du Parc naturel. Des tables, de la vaisselle et des décorations sont mises à disposition, ainsi que 2 bouteilles de jus de fruits.

ATTENTION : nous ne fournissons pas le gâteau (pris en charge par les parents).

- ✓ Ensuite, de 16h30 à 17h, vous pourrez profiter de l'espace de la Pic'Orée suivant l'horaire d'ouverture (fermeture à 18h en haute saison, à 17h en basse saison ; le Parcours Pieds Nus est ouvert en haute saison uniquement).



ADAGE asbl  
Rue des Sapins 31 - 7603 BON-SECOURS  
Tél. : 069/77.98.10  
TVA 0475.845.277  
info@pnpe.be - www.plainesdelescaut.be

Date :
Animatrice/Animation :
Paielement :
Invitations :

## **Encadrement**

Nous attirons votre attention sur la durée de prise en charge du groupe par l'animateur.trice. Ce.tte dernier.ère libèrera le groupe une fois l'animation terminée : l'animateur.trice n'encadrera pas le groupe au-delà. Afin de permettre un encadrement plus serein des enfants, nous demandons la présence d'un accompagnant minimum et de maximum 2 adultes.

## **Prix**

Le prix est fixé forfaitairement à 100€ pour 12 participants (l'enfant fêtant son anniversaire inclus), et de 8€/enfant supplémentaire (maximum 15). Il comprend : l'animation, les boissons du goûter, les invitations à envoyer ainsi qu'un cadeau pour l'enfant fêtant son anniversaire.

Un acompte de 50% devra être versé au minimum 15 jours avant la date fixée. Il confirmera définitivement la réservation.

## **Résiliation**

En cas de résiliation plus de 15 jours avant la date fixée, l'acompte sera entièrement reversé. Au-deçà de 15 jours, l'acompte sera conservé afin d'indemniser l'animateur.trice mobilisé.

## **Réservation de l'animation**

Date de l'activité :

Horaire :

Le versement de l'acompte devra être effectué 15 jours avant la date retenue, soit pour le

.....

Le solde sera payé le jour de l'animation.

Somme à verser sur le compte d'Adage asbl : BE33 3701 1333 0746 - BIC : BBRUBEBB.

Communication : goûter d'anniversaire de Prénom + Nom de l'enfant + Date du goûter.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

NOM, Prénom  
Et signature d'un parent

Pour le Parc naturel des Plaines de l'Escaut  
Sandrine PERMANNE  
Accueil et Animations